

Congrès national

Nouvelles bases juridiques pour la protection contre la violence

Mardi 10 novembre 2020, Kursaal Berne



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG
Département fédéral de justice et police DfJP
Office fédéral de la justice OFJ



Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police
Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantionali di giustizia e polizia

LE CONGRÈS

Plusieurs adaptations législatives récentes ont pour objectif d'améliorer la protection des personnes victimes de violences en Suisse. À l'occasion du congrès national, les adaptations du droit civil et pénal à l'échelon fédéral et cantonal seront présentées. Leur mise en œuvre et leurs effets seront aussi mis en lumière.

Des exemples de bonnes pratiques appliquées dans les cantons, comme l'astreinte à des programmes de prévention de la violence, la prise en compte de la violence domestique dans les décisions relatives à l'attribution de l'autorité parentale ou les possibilités et les limites d'une surveillance électronique, mettent en évidence la manière dont la justice gère les cas de violence. Les défis qui en découleront au cours des prochaines années seront discutés dans le cadre d'une table ronde finale.

Modération

Christina Caprez,
journaliste, écrivaine et
sociologue

Le congrès se déroule en
allemand et en français,
avec traduction
simultanée.

Le congrès s'adresse aux professionnel·l·e·s œuvrant dans les tribunaux et les ministères publics ainsi qu'aux autorités de protection de l'enfant et de l'adulte, aux avocat·e·s de victimes et aux personnes spécialisées dans la prévention et la lutte contre la violence.

Le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) organise ce congrès national en coopération avec l'Office fédéral de la justice (OFJ) et la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP).

Suivez notre congrès sur Twitter :
@EBG_BFEG_UFU,
#SchutzVorGewalt

08h45 Accueil et café au Kursaal à Berne**09h15 Allocution de bienvenue**

Conseillère fédérale Karin Keller-Sutter, cheffe du Département fédéral de justice et police DFJP

09h35 Introduction

Sylvie Durrer, directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG

09h45 Nouvelles bases juridiques à l'échelon fédéral

Susanne Kuster, directrice suppléante de l'Office fédéral de la justice OFJ

10h15 Nouvelles bases juridiques à l'échelon cantonal

Jacqueline Fehr, directrice de la justice et de l'intérieur du canton de Zurich et membre du Comité de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police CCDJP

10h45 Pause**11h15 Droit pénal : changement de pratique avec l'art. 55a CP et mise en œuvre à Zurich**

Claudia Wiederkehr, procureure en chef, Ministère public Limmattal/Albis du canton de Zurich

11h40 Aperçu de la pratique I : astreinte à des programmes de prévention de la violence

Christian Anglada, codirecteur du Centre Prévention de l'Ale, Lausanne

11h50 Droit civil : la violence domestique dans le contexte des procédures de séparation et de divorce ainsi que de celles relatives au droit de visite et à l'attribution de l'autorité parentale

François-Xavier Audergon, président du Tribunal d'arrondissement de la Sarine du canton de Fribourg

12h15 Aperçu de la pratique II : les victimes de violences dans les procédures judiciaires

Beatrice Vogt, avocate et médiatrice FSA, Bienne

12h30 Pause de midi : buffet**13h30 Conférences parallèles – Bloc I (voir au verso)****14h30 Conférences parallèles – Bloc II (voir au verso)****15h20 Pause****15h35 Table ronde finale : les défis dans la pratique**

Patrick Guidon, président de l'Association suisse des magistrats de l'ordre judiciaire SVR-ASM

Miriam Reber, coprésidente de la Conférence Suisse contre la violence domestique CSVD

Beat Reichlin, secrétaire général adjoint de la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes COPMA

Linda Sutter, représentante de la Conférence des procureurs de Suisse CPS

16h10 Synthèse du congrès

Niklaus Oberholzer, ancien juge fédéral (2012–2019)

16h25 Synthèse et perspectives

Sylvie Durrer, directrice du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG

16h40 Clôture du congrès et apéritif

Conférences parallèles Bloc I de 13h30 à 14h20

1a Lernprogramme: Standards und Leistungen (d)

Lis Füglistner, Stellenleiterin Berner Interventionsstelle gegen Häusliche Gewalt und Lernprogramm gegen Gewalt in Ehe, Familie und Partnerschaft

Marc Mildner, Bewährungs- und Vollzugsdienste Kanton Zürich, Leiter Lernprogramm «Partnerschaft ohne Gewalt»

Christine von Salis, Co-Leiterin Interventionsstelle gegen häusliche Gewalt Kanton Basel-Landschaft und Kursleiterin Lernprogramm gegen häusliche Gewalt

1b Programmes de prévention de la violence : normes et prestations (f)

Christian Anglada, codirecteur du Centre Prévention de l'Alc, Lausanne

2 Surveillance électronique de la violence domestique : possibilités et limites en pratique (d/f)

Jacqueline Bannwarth, procureure en chef, Ministère public du canton de Bâle-Campagne

Alexa Ferrel, codirectrice du Service d'intervention contre la violence domestique, canton de Bâle-Campagne

Brigitte Stöckli, Domaine Surveillance électronique, Office de la justice du canton de Bâle-Campagne

3 Victimes de violences : quelles conditions de témoignage se révèlent appropriées ? (d/f)

Susanna Niehaus, psychologue spécialisée en psychologie légale BDP/DGPs et professeure à la Haute école de Lucerne

Linda Sutter, procureure, Office cantonal d'investigation du canton de Saint-Gall

Conférences parallèles Bloc II de 14h30 à 15h20

4a Kinder in Verfahren: Anhörung von Kindern und Kontaktregelungen mit dem gewaltausübenden Elternteil (d)

Beat Reichlin, Professor am Institut Sozialarbeit und Recht der Hochschule Luzern, teilamtlicher Bezirksrichter am Bezirksgericht Zürich, stellvertretender Generalsekretär Konferenz für Kindes- und Erwachsenenschutz KOKES

4b Les enfants dans le cadre de la procédure : pratique et expériences dans le canton de Vaud (f)

Julie Jéquier, présidente du Tribunal d'arrondissement de l'Est vaudois

Valérie Mérinat, avocate spécialiste FSA en droit de la famille, Vevey

5 Mesures de substitution : un atout pour toute instruction pénale ? (d/f)

Roger Harris, vice-président du Tribunal de district de Zurich, 10e division/Tribunal des mesures de contrainte

Corinne Kauf, procureure, Ministère public I du canton de Zurich chargé de la lutte contre la criminalité grave

Andreas Werner, chef du service Protection contre la violence, département de la prévention de la police cantonale de Zurich

6 Projets législatifs actuels à l'échelon fédéral (d/f)

Michel Besson, chef de l'unité Projets législatifs II, Office fédéral de la justice OFJ

Inscription jusqu'au 15.09.2020 via le lien suivant:

www.bfeg.admin.ch > Le BFEG > Manifestations

Un montant de CHF 150.- CHF vous sera facturé pour la participation, repas inclus. Le nombre de participant·e·s est limité. Une confirmation de votre inscription vous parviendra d'ici à la mi-octobre.

Lieu du congrès

Kursaal Berne, Kornhausstrasse 3, 3013 Berne. www.kursaal-bern.ch/accès